

Situation épidémiologique du Sars-Cov-2 en Deux-Sèvres - Édition du 18 octobre

Chiffres et éléments clés de la semaine en Deux-Sèvres (S42 du 12 au 18 octobre)

Une situation qui se dégrade vite dans le département, particulièrement dans le thouarsais.

- **319 nouveaux cas détectés** ; 16 nouveaux cas groupés de plus de 3 personnes, 11 dans le cadre privé, 5 en milieu collectif
- **7 hospitalisations sont en cours pour traitement de la Covid-19 ; 4 sorties ont eu lieu.**
5 viennent du domicile, 2 d'EHPAD. Toutes les personnes ont plus de 60 ans.
 - 1 séjour en réanimation au CH Niort
 - 4 séjours en médecine au CH Niort
 - 1 séjour en médecine au CHNDS
 - 1 séjour en au CH de Mauléon
- **1 nouveau décès** cette semaine au CH Niort. Cela porte à 5 décès depuis le 1^{er} août.
- 2 situations de cas groupés en établissements et services médico-sociaux, les 2 en EHPAD
- **Un taux d'incidence¹** qui a progressé très vite cette semaine et atteint le seuil d'alerte **85,1 pour 100 000 habitants**. Il y a quelques jours seulement, Santé Publique France l'a calculé à 57,2.
- **Un taux de positivité² de 7,3 % qui augmente rapidement lui aussi** (7,3% du 09 au 15 octobre). Ce taux était constant autour de 2,5% durant le mois de septembre.
- Le département n'est pas classé en **niveau d'alerte³** pour le moment.
Toutefois, l'évolution défavorable a amené Santé Publique France à le classer en **vulnérabilité élevée³**.
- **Le virus circule de façon plus active ; le taux d'incidence est supérieur à 50 dans toutes les intercommunalités.** La CAN et le Haut Val de Sèvre, avec un taux d'incidence de plus de 100 pour 100 000 habitants, sont à surveiller.
- **Près de 2 057 personnes sont aujourd'hui isolées** (cas positifs et personnes contacts à risque d'être contaminées) dont 296 personnes positives. Le nombre d'isolements a encore doublé en une semaine.
- 46 400 prélèvements entre le 1^{er} juillet et le 16 octobre ; **8 400 prélèvements en octobre**

Tableau 1 : évolution du nombre de cas positifs au test virologique du SARS-CoV-2 en Deux-Sèvres

Semaine	S31 27 juillet	S32 03 août	S33 10 août	S34 17 août	S35 24 août	S36 31 août	S37 07 sept.	S38 14 sept.	S39 21 sept.	S40 28 sept.	S41 05 oct.	S42 12 oct.
Nombre de cas positifs	9	13	11	45	65	136	107	141	93	104	186	319

Le nombre de cas positifs a encore beaucoup augmenté en une semaine. La grande majorité des chaînes de contamination sont des cas groupés actifs en milieu privé (même famille ou amis). Il y a 5 nouvelles situations groupées en milieu collectif (d'autres sont en cours d'investigation). **62 % des cas sont symptomatiques ; ils ont majoritairement entre 20 et 50 ans** (50 % des cas), 46 ont plus de 65 ans, 20 plus de 80 ans, 54 ont moins de 20 ans.

En ce qui concerne la géographie de la circulation du virus en Deux-Sèvres, cette semaine, il faut noter une augmentation sensible sur tout le territoire, surtout sur le Haut Val de Sèvre et la CAN. Le taux d'incidence deux-sévrien pourrait prochainement atteindre les 100 cas pour 100 000 habitants sur l'ensemble du département, justifiant pleinement les mesures prises par le Préfet dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Enfin, **la liste des communes ayant plus de 3 cas positifs concerne tous les territoires.**

96 communes ont au moins un cas positif cette semaine (48 en S40) ; 32 communes plus de 3 cas (9 en S40).

Tableau 2 : Nombre de cas par territoire de CLS

Territoire de Contrat Local de Santé	Nombre de cas positifs	Taux incidence ¹	Taux incidence S-1
CAN	123	101,8	45,5
dont Niort	53	89,8	47,5
Haut-Val-de-Sèvre	47	155,6	33,1
Mellois en Poitou	25	51,9	41,5
Gâtine	41	62,0	43,8
Thouarsais	20	55,6	100,1
Bocage bressuirais	63	85,8	49,0
Total Deux-Sèvres	319	85,1	27,8
dont les plus de 65 ans	46	54,1	25,9

Tableau 3 : communes ayant eu plus de 4 cas positifs

Communes + de 4 cas	Nombre de cas positifs
NIORT	53
SAINT MAIXENT L'ÉCOLE	23
BRESSUIRE	12
CHAURAY	10
COULON	10
VOUILLE	9
ARGENTONNAY	9
VASLES	9
FRANÇOIS	9
ÉCHIRÉ	8
LA CRÊCHE	8
AUGÉ	6
COULONGES-SUR-L'AUTIZE	6
BESSINES	5
LOUBLANDE	5
NUEIL LES AUBIERS	5
SAINT AUBIN DE BAUBIGNÉ	4
AIFFRES	4
BRULAIN	4
AZAY LE BRULÉ	4
LE BUSSEAU	4
PARTHENAY	4

Depuis début avril, des dépistages collectifs sont réalisés en établissements sanitaires et médico-sociaux dès l'apparition d'un premier cas positif, en entreprise dès l'apparition d'un cluster. C'est 61 dépistages collectifs qui ont été réalisés en Deux-Sèvres (environ 6 900 prélèvements réalisés).

Dans le département des Deux-Sèvres, après plusieurs semaines de circulation stable du Sars-Cov-2, les indicateurs issus du système d'information de dépistage (SI-DEP) ont nettement augmenté en première quinzaine du mois d'octobre. Le département rejoint les autres départements de Nouvelle-Aquitaine. Seule la Charente-Maritime reste un peu en retrait.

- **Le taux d'incidence¹** a de nouveau fait un bond, bien au-delà du seuil d'alerte (fixé à 50 cas / 100 000 hab.). **Le taux d'incidence en Deux-Sèvres est maintenant de 85,1 pour 100 000 habitants.** Cette situation départementale a conduit Santé Publique France à classé le département en zone de circulation active du virus et en vulnérabilité élevée.

Le classement en zone d'alerte par le ministère de la santé sera à interroger par les institutions.

Après une situation qui s'était dégradée en nord Deux-Sèvres la semaine dernière, ce sont les territoires de la CAN et du Haut Val de Sèvre qui ont les taux d'incidence les plus élevés. Les situations de contamination rappellent que ruralité et circulation active du virus ne sont pas contradictoires ; tout le monde est concerné. Les gestes barrières sont pour tous partout.

- **Le taux de positivité²** a lui aussi nettement augmenté, établi à 7,3% du 09 au 15 octobre par Santé Publique France. **Il a donc dépassé le seuil de vigilance de 5%.**

Comme dans les autres départements, le taux d'incidence est plus élevé chez les jeunes adultes (Figure 2). Néanmoins, l'augmentation concerne toutes les tranches d'âge, **notamment pour les plus de 75 ans.**

Nous déplorons aussi cette semaine un décès pour une personne âgée. Elle était hospitalisée au CH de Niort. C'est le 27^{ème} décès de la CoVid-19 dans notre département depuis le début de l'épidémie.

Grâce au travail conséquent conduit par la CPAM et l'ARS pour le contact-tracing, nous confirmons une évolution négative des comportements. Les contaminations ont régulièrement lieu lors de moments de convivialité (autour d'un match, lors d'activités associatives, pauses café, soirées entre amis, abandon de mesures en espaces confinés lors de rencontres). Cela révèle un abaissement des gestes barrières préjudiciable.

La situation continue de se dégrader rapidement. **Le département des Deux-Sèvres n'est pas encore classé en zone d'alerte³. Ce classement pourrait être revu par le ministère de la santé.** Il est par contre en vulnérabilité élevée pour ce qui concerne la circulation virale.

Notre situation au regard des 3 critères d'alerte :

- Taux d'incidence global : **85,1**
- Taux d'incidence des plus de 65 ans : **54,1**
- Part des patients COVID dans les réanimations : **4,3 %**

La vigilance de tous et les gestes barrières sont essentiels pour que la situation reste maîtrisée.

Tableau 4 : Nombre de lits de réanimation et occupation des lits par les patients CoVid-19

	Nombre de lits de réanimation installés	Nombre de lits supplémentaires en réa. disponibles sous 48h	Total de lits en réanimation	Nombre de patients Covid-19 en réanimation	Taux de patients Covid-19
Deux Sèvres	10	13	23	1	4,3%
Nouvelle-Aquitaine	416	100	516	63	12,2%

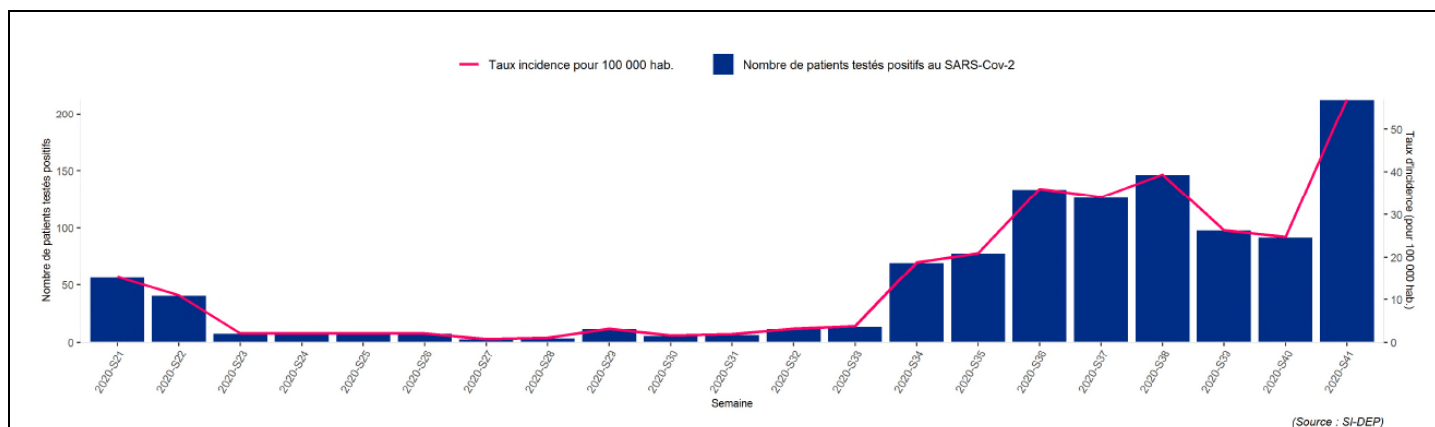


Figure 1 : Évolution hebdomadaire du taux d'incidence et du taux de positivité des tests réalisés, département des Deux-Sèvres
Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par SpF. Il ne présente donc pas les chiffres de la semaine 42

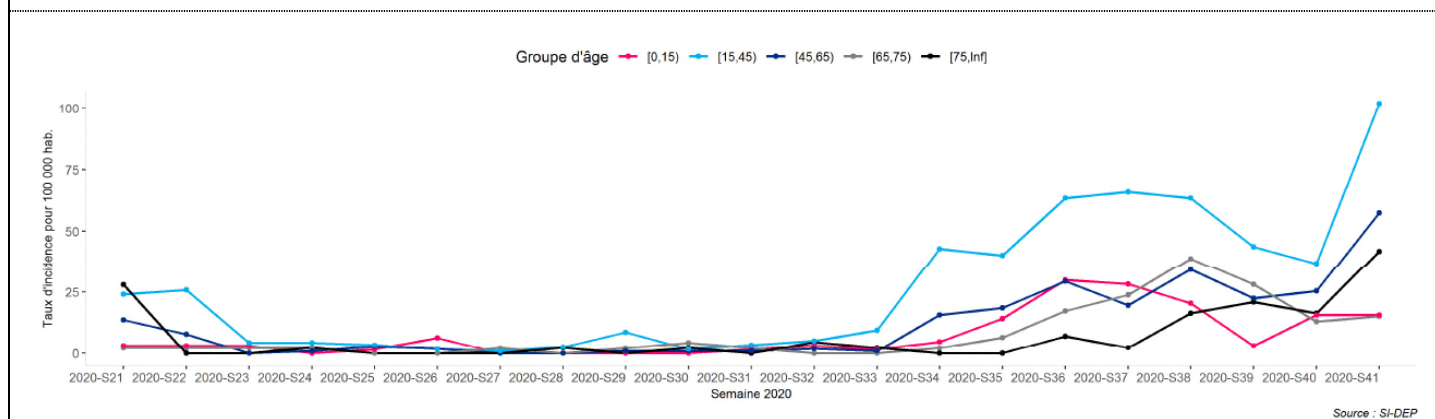


Figure 2 : Taux d'incidence par classe d'âge, département des Deux-Sèvres
Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par SpF. Il ne présente donc pas les chiffres de la semaine 42

¹ **Taux d'incidence** : exprimé pour 100 000 habitants, il permet d'estimer le nombre de personnes positives au SARS-Cov-2 parmi 100 000 personnes. Ce nombre est ici un nombre cumulé sur les 7 derniers jours afin de lisser des résultats quotidiens fluctuants.

Ainsi, un taux de 35 pour 100 000 habitants en Deux-Sèvres correspond à 130 personnes positives les 7 derniers jours pour l'ensemble du département.

² **Taux de positivité** : nombre de tests virologiques positifs pour 100 tests réalisés.

³ **État d'Urgence Sanitaire – Vulnérabilité – Niveaux d'alerte** :

Les départements sont classés dans 3 nomenclatures (seule la nomenclature d'état d'urgence sanitaire a une valeur juridique). Un avis sanitaire de l'ARS sur la situation épidémiologique du département et son évolution est transmis au préfet de département afin de lui permettre de prendre localement les mesures nécessaires associées à chacun des niveaux d'alerte, en concertation notamment avec les élus locaux.

1- **État d'urgence sanitaire**, classement établi par le gouvernement

Le décret, n°2020-1262 du 16 octobre 2020, définit deux catégories de département : ceux en état d'urgence sanitaire « simple », ceux en état d'urgence sanitaire où l'intensification de circulation du virus nécessite notamment le couvre-feu.

2- **Vulnérabilité au regard de l'épidémie**, classement établi par Santé Publique France

Santé Publique France évalue la vulnérabilité épidémique de chaque département. Cette vulnérabilité sanitaire permet d'apprécier la circulation active du virus.

Seuils indicatifs car sont aussi pris en compte les évolutions récentes des indicateurs

	Taux d'incidence	Taux de positivité
Seuil normal	< à 20	< à 5 %
Seuil de vigilance et d'attention ; Vulnérabilité modérée	Entre 20 et 50	De 5 à 10 %
Seuil épidémique élevé ; Vulnérabilité élevée	> à 50	> à 10 %

3- **Niveaux d'alerte**, classement établi par le gouvernement

Des niveaux d'alerte Covid19 en fonction de 3 indicateurs fournis par Santé publique France :

1. **Le taux d'incidence** : nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants,
2. **Le taux d'incidence chez les personnes âgées** : nombre de cas pour 100 000 habitants chez les plus de 65 ans, sur 7 jours glissants,
3. **La part des patients COVID dans les réanimations** : nombre de patients COVID+ sur le nombre total de lits occupés en réanimation.

Les indicateurs retenus pour classer les départements sont les suivants :

Niveau 0 – Pas d'alerte

Niveau 1 – Zone d'alerte :

- ▶ taux d'incidence > 50 cas pour 100 000 habitants,

Niveau 2 – Zone d'alerte renforcée :

- ▶ taux d'incidence > 150 cas pour 100 000 habitants,
- ▶ taux d'incidence chez les personnes âgées > 50 cas pour 100 000 habitants.

Niveau 3 - Zone d'alerte maximale :

- ▶ Taux d'incidence > 250 cas pour 100 000 habitants
- ▶ Taux d'incidence chez les personnes âgées > 100 cas pour 100 000 habitants
- ▶ Part des patients COVID en réanimation = 30%